

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures, des transports
et de la mer*

La Défense, le 29 JUIN 2012

Direction des infrastructures de transport

La ministre,

Sous-direction de l'aménagement du réseau routier national

à

Bureau du pilotage des projets zone 2

Monsieur le préfet de la région Bourgogne,
préfet de la Côte-d'Or

Nos réf. :

Vos réf. : Dossier d'études préalables d'avril 2011

Affaire suivie par : Philippe BEINAT

philippe.beinat@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 01 40 81 88 74

Objet : RN77 – suppression du PN n°19, commune d'Auxerre / Jonches Yonne))
PJ : plan des variantes étudiées – tracé retenu

En application de la convention du 27 octobre 2008 entre le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM) et Réseau ferré de France (RFF), relative à la conduite des études préliminaires de traitement des passages à niveau (PN) préoccupants du réseau routier national non concédé, RFF m'a transmis le dossier d'études préliminaires de la variante retenue pour la suppression du PN n°19 sur la RN77 au niveau de la commune d'Auxerre, dans le département de l'Yonne.

Ce dossier fait suite aux conclusions du comité local qui s'est réuni le 19 juillet 2011, qui ont conduit à écarter deux des trois variantes de suppression initialement envisagées.

La solution aujourd'hui privilégiée (variante 5) consiste à supprimer le passage à niveau et à rétablir la RN77 par un tracé contournant Jonches à l'ouest en reliant le carrefour RN77 – rue du grand Hémont à la RD 84 – rue des Isles, selon les dispositions suivantes :

- chaussée bidirectionnelle de 7,00 m,
- berme de 0,75m et BDD revêtue de 1,75m,
- hauteur libre sous le pont-route fixée à 5,80m pour la voie ferrée.

Le rétablissement des modes actifs sera réalisé au droit du passage à niveau actuel, au sud – ouest, par un ouvrage supérieur de type passerelle avec rampes (variante A).

Je valide ce programme et fixe l'enveloppe prévisionnelle de l'opération de suppression du PN n°19 sur la RN77 à 18 M€.

Copie à : RFF – DREAL Bourgogne – DIR Centre-est

DST/SRF – DIT : MARRN – RFV – GRT – ARN3

Le secteur de la RD84 situé entre le point de raccordement du nouveau barreau et le giratoire de Jonches devra, le moment venu, être classé dans la voirie nationale. A contrario, il conviendra de déclasser dans la voirie départementale ou communale, la section de la RN77 mise en impasse par la suppression du PN19.

Je vous demande de vous rapprocher des collectivités concernées pour préciser avec elles, les modalités de ces transferts.

En parallèle, vous établirez le dossier d'études préalables et d'enquête relatif à la loi sur l'eau sur la base de la variante retenue. Ce dossier, pour lequel un audit de sécurité conformément à l'arrêté du 15 décembre 2011 relatif à la gestion de la sécurité des infrastructures routières devra être réalisé, fera l'objet d'un point d'arrêt au niveau central avant le lancement de la concertation publique selon l'article L300-2 du code de l'urbanisme.

Un autre point d'arrêt au niveau central sera organisé afin de valider le dossier d'enquête publique préalablement à la concertation inter-administrative et à la saisine de l'autorité environnementale.

Vous voudrez bien vous rapprocher, en tant que de besoin, des services concernés de RFF et tenir informée la DIT/ARN de l'avancement de cette opération ainsi que des éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer.

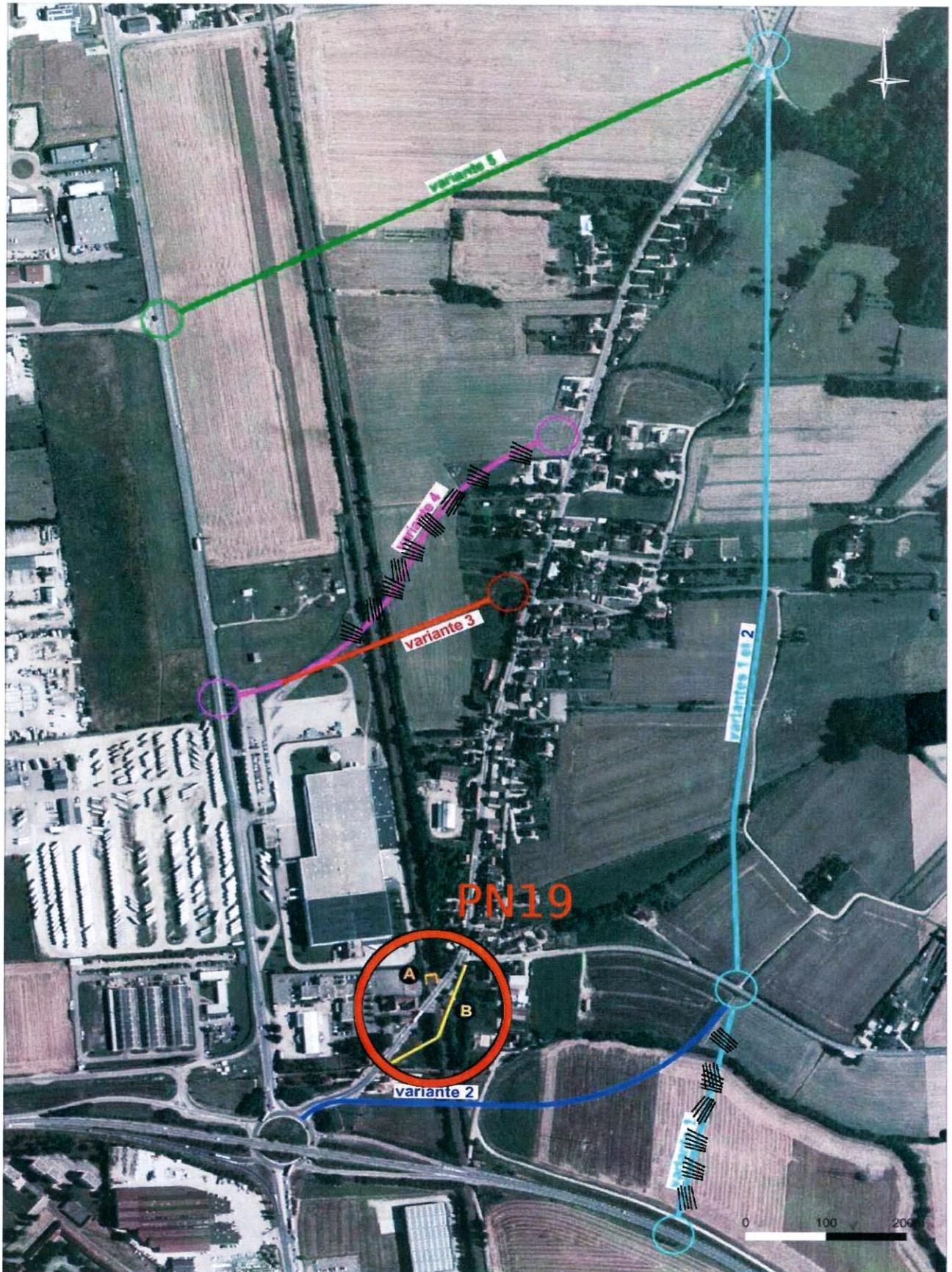
Pour la ministre et par délégation

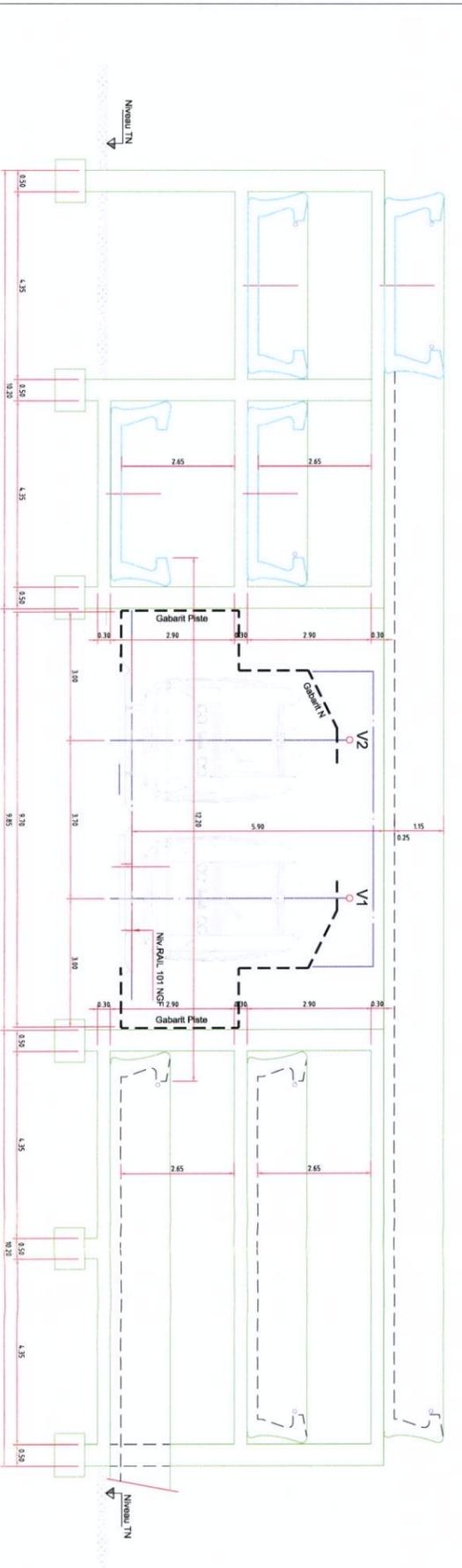
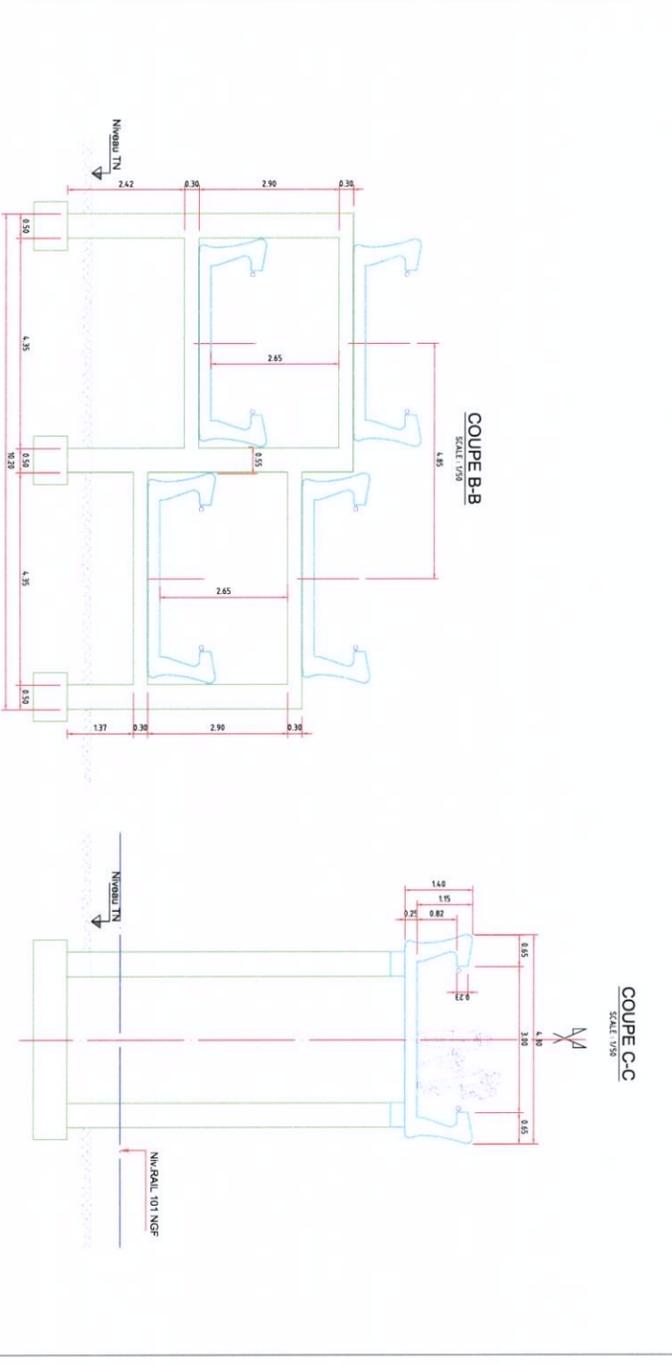
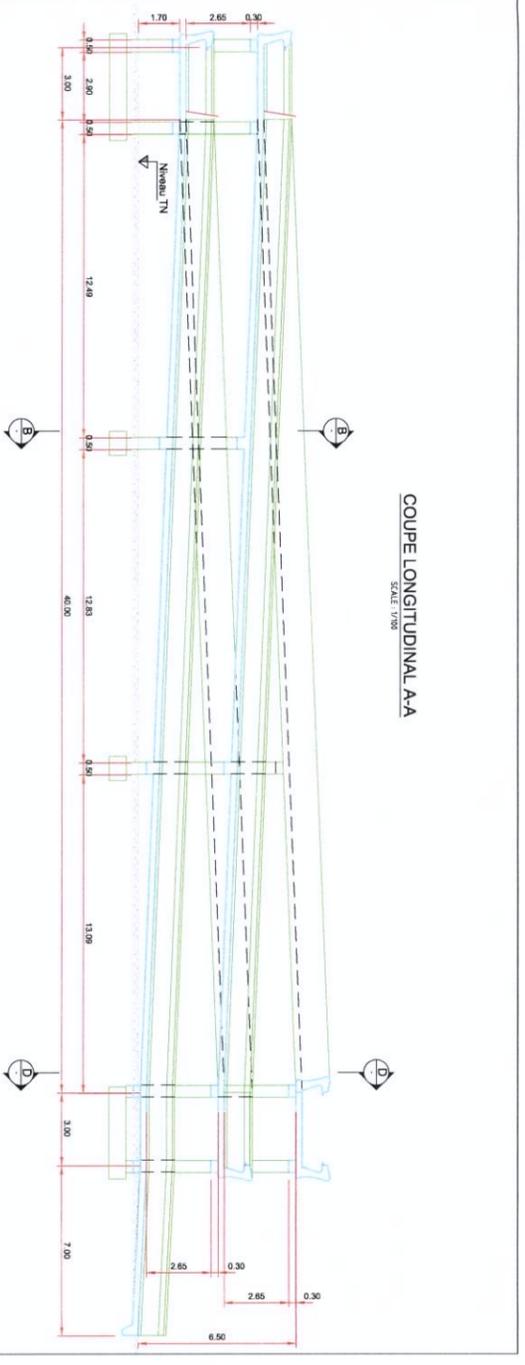
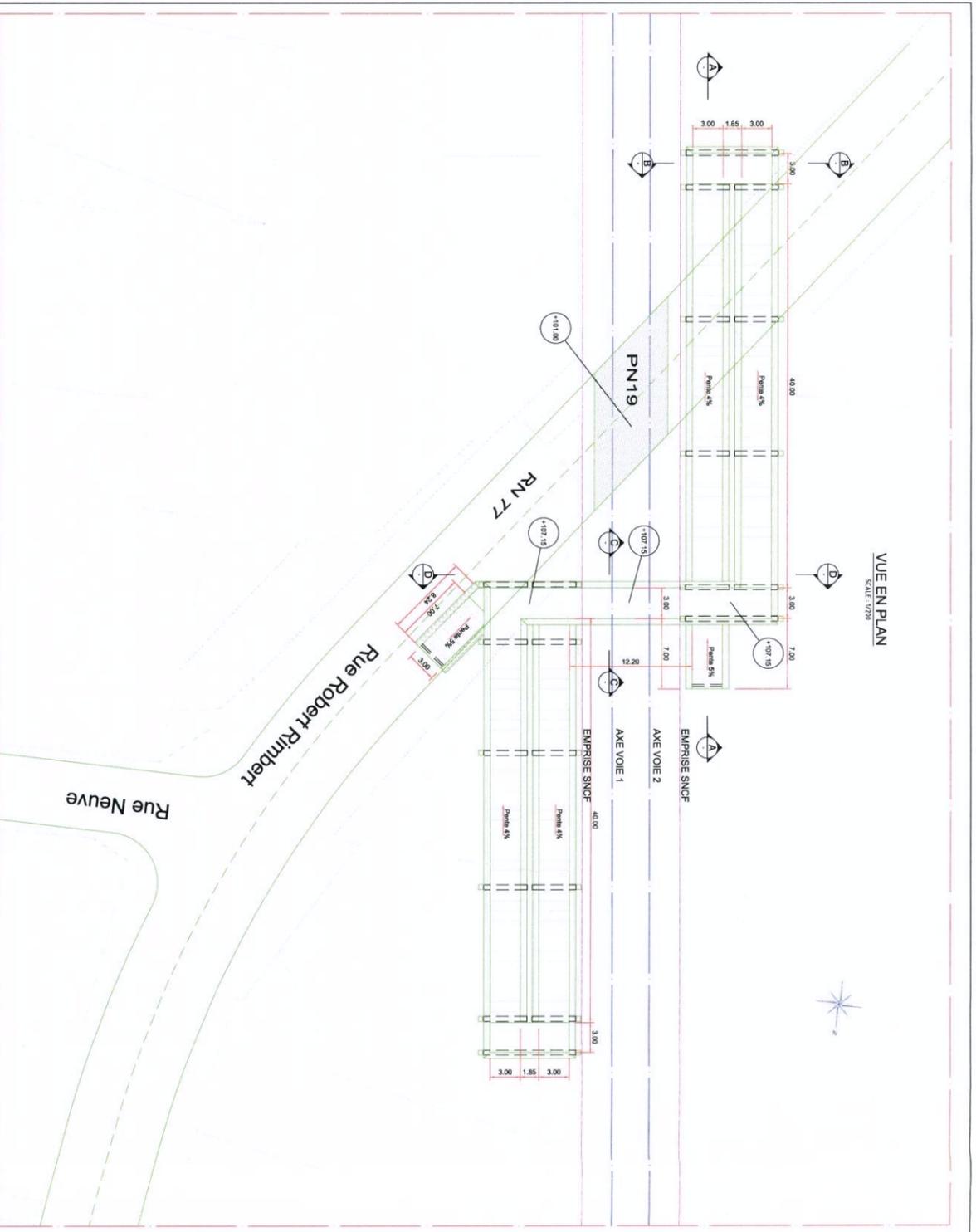
Le sous-directeur de l'aménagement
du réseau routier national

Dominique RITZ

Suppression – aménagement du passage à niveau N°19 d'Auxerre sur la RN77

5 variantes initiales, 3 étudiées et 1 retenue (variante 5)





SIEGE
DIRECTION DE PROGRAMME P.N.
32 AVENUE DE FRANCE
75044 PARIS CEDEX 13

SYS TRA
5, Avenue de Coq
33000 MERIGNAC

Direction Regionale Bourgogne Franche Comte
20413 Sennecey Coteaux

Contrat-cadre de suppression/amélioration des P.N.
Suppression du PN19
à Auxerre dans l'Yonne (89)
Sur la ligne ferroviaire de Laroche - Migennes à Cosne
au PK 171+482
Sur la RN77

Etude Préliminaire

SOLUTION MODE DOUX
VUE EN PLAN
ET COUPES FONCTIONNELLES

0	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
1	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
2	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
3	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
4	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
5	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
6	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
7	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
8	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482
9	Projet	Etude	PN	171482	2023	171482